



association royale
des architectes de liège

février 2010

LA GRENOUILLE

Prochaine assemblée générale
en nos locaux

le 2 février 2010

EDITORIAL
Marc Zwéber, secrétaire
LE RASSEMBLEMENT DES ARCHITECTES

Cette fin d'année a indéniablement été marquée par un événement sans précédent de mémoire d'architecte, je fais bien entendu allusion à la formidable mobilisation des Confrères pour faire part à nos autorités politiques du ras-le-bol bien légitime dans l'exercice laborieux de notre profession.

Rappelez-vous les séminaires RESA ter de fin août durant lesquels personne, ni le représentant du ministre ne savait si le 1^{er} septembre, la PEB serait bel et bien d'application alors qu'aucun outil n'était prêt. Nous étions laissés dans l'incertitude la plus complète.

Et puis on a eu droit à la mise en application de la modification du CWATUPE du 18 juin 09 qui revoit notamment la composition des dossiers de demande de permis d'urbanisme, le tout dans une cacophonie générale au point que de nombreuses demandes ont été bloquées.

D'autres problèmes de cette nième réforme ont également été épinglés, par les architectes mais aussi par les pouvoirs locaux...

Beaucoup d'entre nous ont grogné en constatant le cadeau qui nous était une fois de plus réservé... Et parallèlement aux premières réactions des associations, un Confrère s'est mobilisé dans une croisade frisant l'impossible, celle de réunir plusieurs centaines d'architectes dans un message de ras-le-bol, prouvant aussi bien que l'individualisme de la profession pouvait être battu en brèche.

Qu'il en soit remercié à son juste niveau.

L'Union wallonne des Architectes aidée de certains conseils provinciaux a emboîté le pas pour représenter la profession au plus haut niveau des négociations qui s'en sont suivies.

Evidemment, les choses ne peuvent être réglées en quelques jours. Il semble que nous ayons maintenant la certitude d'être au moins entendus. Que le problème actuel des permis de bâtir va être résolu sans doute provisoirement avant une position plus adéquate au niveau législatif.

Et puis ?

Et puis, nous caressons l'espoir d'un travail sur le fond, d'une bien plus grande ampleur tant il apparaît enfin aux yeux du législateur que le CWATUPE, au fil de ses incessantes modifications et autres amendements, est devenu un éléphant qui ne supporte plus son poids.

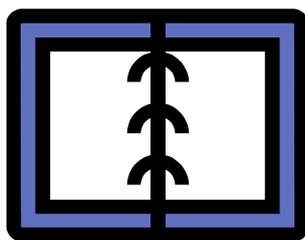
Autour de la table, les différents acteurs se sont déjà rencontrés. Certes, les Architectes ne vont pas pouvoir imposer leur seul point de vue et ce n'est d'ailleurs pas notre volonté. Participer constructivement au fondement d'une réglementation équilibrée dans laquelle il est tenu enfin compte des acteurs de terrain, en concertation avec les autres partenaires que sont l'Administration de l'Urbanisme, l'Association des Villes et Commune et le Cabinet du Ministre est une avancée sans précédent.

Pour y arriver, il nous faudra beaucoup travailler, la tâche est d'ampleur. Mais aussi, il faut en finir avec les querelles de clocher dont tous les architectes ont souvent pâti. Gardons en tête l'efficacité d'une véritable mobilisation confraternelle et continuons à travailler dans cet esprit.

Je vous disais une fin d'année mouvementée...

Formons tous ensemble le vœu d'une année nouvelle durant laquelle nous pourrions enfin vivre les premières réalités d'une vraie prise en compte de la pratique de notre belle profession.

Et entre-temps, meilleurs vœux à tous.



A VOS AGENDAS !

X 2 février 2010 :	Assemblée générale
X 2 mars 2010 :	Assemblée générale
X 26 mars 2010 :	Visite carrière HULLEBUSCH & MAPEI à Beringen
X 13 avril 2010 :	Assemblée générale
X 15-16 avril 2010 :	Citytrip à Toulouse - Invitation de la firme TECHNAL

COTISATIONS 2010 :

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres stagiaires :	
1 ^{ère} année inscription à l'ordre :	15 €
2 ^{ème} année :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2011.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



Le Comité directeur vous formule ses meilleurs vœux pour 2010
en vous souhaitant une année fructueuse, émaillée d'événements heureux
tant professionnellement que pour votre famille.

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre prochaine assemblée générale aura lieu le
mardi 2 février 2010.

Une première réunion du «Club Acteurs » (RENO 2020)

C'est le vendredi 22 janvier que s'est tenue, au Centre de Recherche ArcelorMittal au Sart-Tilman, la première rencontre des participants au « Club Acteurs » dans le cadre du projet RENO 2020 (financé par la Région wallonne - DGO4 dans le cadre du Plan Marshall). Une vingtaine de participants avaient répondu à l'invitation de E3 Performance (François Radelet).

Un programme chargé et varié les attendait.

Après l'accueil par Monsieur Beguin, directeur du Centre de Recherche ArcelorMittal, ce fut à Messieurs Radelet et Delcuve d'expliquer le contexte global et les objectifs du projet. Le thème principal de RENO 2020 est, comme son acronyme le laisse entendre, la rénovation du logement. Un groupe d'industriels et d'universitaires de la Région liégeoise s'est constitué dans le sillon du Cluster Cap 2020 pour répondre à un programme subsidié en 3 ans par un budget de 1,18 Mio EUR. Parmi ces industriels : **ArcelorMittal**, apportant l'intégration de divers matériaux pour toitures, façades, planchers, structure, plus des peintures autonettoyantes sur acier extérieur ; **AGC Fiat Glass Europe** (ex-Glaverbel), verre plat avec 3 produits Thermobel : Top 10, Energy et Tri (triple feuille) ; **KNAUF**, plaques de plâtre, cloisons sandwiches ; **ALDES** (FR) ventilation, grilles, diffuseurs, protection incendie, chauffage et refroidissement écologique (puits canadiens) ; **ERIGES**, responsable de la rénovation urbaine de Seraing, etc., assistés par l'**ULg** et le **CSTC/SECO** (référentiel logement durable).

La Maison Sérésienne s'est jointe au projet dans le cadre d'une action d'investissement immobilier dans trois types de logements à rénover. Un concours a été organisé et la première rénovation écologique aurait été confiée à un groupe d'architectes intitulé « Contractuel ». Il s'agit d'un immeuble de coin à trois niveaux situé rue Ferrer à Seraing.



© RENO 2020

D'autres projets pilotes sont recherchés : avis aux architectes qui ont une expérience en conception et maîtrise d'œuvre d'habitations répondant à un référentiel du type CSTC/SECO.

Le « Club Acteurs » réunit des « experts » dans le secteur de la conception et de la construction. Il a pour objet d'expertiser les projets analysés et de veiller à disséminer les résultats de la recherche. Parmi ces experts on retrouve plusieurs architectes, notamment du Cluster Cap 2020, de l'ARALg, de la SRAVE, ainsi que des entreprises telles que TPalm, Baticom MD, Schüco, Eriges, Invest and Corporate, etc.

Le magazine Arch-Index.fr s'est proposé comme relais de la communication.

Le « Club Acteurs » du projet RENO 2020 se propose de se réunir chaque trimestre.

Infos : www.reno2020.be

Jean-Marie FAUCONNIER,
mandaté par l'ARALg au « Club Acteurs » RENO 2020
Le 21.01.2010

Salon Polyclose – invitation TECHNAL

Compte rendu de notre visite au Flanders Expo de Gand
le jeudi 14 janvier 2010



Toujours curieux des techniques concordantes avec les économies d'énergie et le futur PEB, des architectes de l'ARALg se sont rendus à Polyclose, le salon de tous types de fermeture, qui s'est tenu à Flander's Expo à Gand.

Ce qui a retenu le plus notre attention.

Châssis d'aluminium en tous genres et à haute isolation thermique, volets roulants et coulissants, gardent la maison bien au chaud en hiver. En été, les larges baies vitrées préconisées pour bénéficier de l'apport solaire en hiver et en entre-saisons, ne peuvent pas toujours être protégées par des volets extérieurs, une situation qui rendrait les lieux surchauffés.

Aussi, en plus des techniques verrières limitant les effets du soleil en été, une gamme importante de stores extérieurs, souvent élégants et décoratifs et d'auvent pare-soleil était présentée.

Qui dit fermeture des lieux, pense ventilation naturelle ou forcée. Des systèmes étaient visibles.

De grandes firmes internationales de quincaillerie montraient leur dernière production en matière de fermetures extérieures.

En tant qu'architectes, nous avons apprécié la qualité décorative, attractive et de réception de nombreux stands, dignes souvent de figurer dans une grande exposition internationale (par exemple Batimat à Paris).

Nous remercions la société TECHNAL qui nous a mené et reçu à Gand. Quelques éléments nouveaux de sa production de châssis nous ont été présentés et ont suscité l'intérêt et les commentaires.

Grâce à TECHNAL, nous avons découvert un salon de grand intérêt.

Une après-midi où tout le monde a voulu se consacrer entièrement à la visite, les gsm ne se sont pas fait entendre, un bel effort.....

Georges FOULON.

VISITE GUIDEE DE L'ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE...

...à l'attention de toutes celles et ceux qui n'ont jamais poussé la porte.

Qui sommes-nous ?

L'ARALg une association professionnelle d'Architectes basée à Liège et rassemblant des Consœurs et des Confrères soucieux de se rencontrer pour échanger leurs expériences, se tenir informer de l'actualité de la profession, participer aux conférences techniques, visites diverses ou accéder aux post-formations dispensées.

Quelles sont les activités de l'association ?

Durant l'année, il y a une assemblée mensuelle fixée habituellement le premier mardi du mois à 17.30 heures dans les locaux de l'association. Il y est débattu de points divers d'ordre général en première partie. En un second temps, un sujet technique ou d'intérêt professionnel est présenté par des invités extérieurs (firmes ou autres...), causerie qui se termine habituellement par un échange convivial.

Outre ces activités fixes, viennent s'ajouter des visites de firmes ou d'usines, de sites d'intérêt architectural, l'organisation de voyage, des séminaires de post-formation etc...

Où se trouve le siège de l'association et où nous réunissons-nous ?

Quai des Ardennes, 12 à 4020 Liège, en dessous du conseil provincial des Architectes (entrée rue de Chaudfontaine).

Les locaux



Aperçu des activités en 2009.

Visites

- La nouvelle station d'épuration de l'AIDE à Oupeye
- Le salon ARCHIPRO
- Les ardoisières CUPA, en Espagne
- La firme MAPEI
- sa Hullebusch, (pierres naturelles).

Présentations techniques et d'intérêt général

- CALEFFI : Eléments de chauffage
- STO : Crépi sur produits isolants
- Présentation liée à la vision d'un DVD de l' O.A. français traitant du Développement Durable, par des exemples en vidéos et détails techniques
- PHILIPS Éclairage Led et gestion de l'éclairage
- MAPEI Démonstration des produits, colles et ciments
- TECHNO SUN Panneaux photovoltaïques
- TARKETT Parquets

A noter dans le cadre du salon ARCHIPRO, conférences de 4 firmes importantes, (isolation, toiture, etc.) et contact avec d'autres firmes exposant leurs produits.

Articles techniques à consulter dans la Grenouille.

- Résistance au feu des traversées de parois (mars)
- De l'isolation (mai)
- Lien utile : INFORBOIS - calcul charpenterie (mai)
- De la condensation (juin)
- Étanchéité à l'air des panneaux OSB (juin)
- Lien utile : Cartographie cadastrale Région wallonne (juin)
- Convention et responsabilité professionnelle (En octobre)
- Toujours notre barème de rachats de Mitoyenneté

En plus, des reportages d'événements architecturaux, de visites d'expositions etc.

Ainsi que toutes les nouvelles associatives qui vous sont utiles à voir également sur notre site de l'Aralg)

Comment vous inscrire ?

N'hésitez pas à nous rejoindre en renvoyant la demande d'inscription suivante.

Nom & prénom :

Adresse personnelle :

Adresse bureau :

Adresse mail : Site internet :

Lieu & date de naissance :

Diplôme obtenu en : Etablissement scolaire :

Statut :

Date et signature

A RENVOYER info@aralg.be ou par fax 04/344 40 42





ARALg – HULLEBUSCH SA & MAPEI

VISITE EXTERIEURE

26 MARS 2010

LE DALLAGE EN PIERRE NATURELLE DU BLOC À LA POSE.

En partenariat avec la firme MAPEI, nous vous invitons à venir visiter notre site de production de dallages en Pierre-Naturelle situé à Beringen. Depuis 1986 l'entreprise Hullebusch importe et distribue de la pierre naturelle en Belgique mais également dans le monde entier.

En 2007, Johan Hullebusch a décidé de produire des dallages en Pierre Bleue Belge mais également provenant d'horizons plus lointains.

Une vingtaine de finitions sont proposées allant du brut de sciage à des finitions plus élaborées comme la «Versailles» , la «Roulato» ou encore la «Poco Vecchio».

Quand : le vendredi 26/03/2010

Programme : 14h00 à 16h00 : Visite de l'usine et de notre HB show-room.
16h00 à 17h00 : Méthodes et produits de pose. Présentation par le service technique de la firme MAPEI.
17h00 : Drink

Adresse du jour : Hullebusch SA
Koolmijnlaan201-3582 Beringen



Visite du 26/03/2010 Beringen (ARALg)

Coupon réponse à retourner à l'ARALg
par fax au 04/344 40 42
ou par e-mail : info@aralg.be

Nom :

Nombre de personnes :



HB
HULLEBUSCH
MAKING IS RIGHT



BOURS & ASSOCIÉS
■ CABINET D'AVOCATS ■

Flash d'information :

Report du permis d'urbanisation au 1^{er} septembre 2010

Madame, Monsieur,

Au Moniteur belge de ce 28 décembre 2009, a été publié l'arrêté du gouvernement wallon du 17 décembre 2009 modifiant l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 juin 2009 relatif au permis d'urbanisation.

L'on sait que le permis d'urbanisation (ci-après : « PUR ») est destiné à remplacer le permis de lotir, du fait du décret dit « RESA^{ter} ». L'on sait également que l'entrée en vigueur des dispositions de ce décret relatives à ce remplacement avait été fixée au 1^{er} janvier 2010 par l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 juin 2009 (v. notre précédent flash à ce sujet).

L'arrêté dont il est ici question, adopté le 17 décembre 2009, fait suite aux nombreuses suppliques adressées au ministre Henry en vue d'obtenir un report dans le temps de cette entrée en vigueur. Il y répond favorablement, en la fixant au 1^{er} septembre 2010.

Le PUR ne remplacera donc le permis de lotir qu'à partir de cette date, ce qui permettra, d'ici là, d'apporter à ce nouveau régime les amendements qui s'y imposent.

Seul l'article 5 de l'arrêté du 30 juin 2009 est déjà entré en vigueur et ce, le 22 septembre dernier. C'est bien normal, puisque cette disposition concerne la suppression de la référence faite aux plans de lotissement dans le chapitre du CWATUP consacré, en son Titre IV (et non V, comme erronément indiqué dans cet article 5), aux conditions d'obtention d'un agrément comme auteur de certains instruments normatifs (schémas, plans, règlements).

*

* * *

Dans l'espoir d'avoir pu vous être utile et restant évidemment à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Delnoy
Avocat au Barreau de Liège
Chargé de cours à l'ULg

Liège, le 3 janvier 2010.

N.B. : rédigé avec l'attention requise, le présent document a été élaboré dans l'unique but de fournir une information rapide et succincte. Il ne se veut pas exhaustif et ne peut engager la responsabilité ni de l'auteur ni du diffuseur.

RITITI – TOURS

séminaire à FREIBURG-IN-BREISGAU

Thème: après 2 séminaires basés essentiellement sur les nouveaux quartiers, nous avons souhaité poursuivre le cycle logique de ces formations par la **réhabilitation de bâtiments existants à Freiburg.**

Quand: du JEUDI 22 avril au SAMEDI 24 avril 2010 avec possibilité de prolonger jusqu'au DIMANCHE 25.

Participation: c'est un **tout compris** (séminaire, 2 nuits d'hôtel en base, restaurants, transports sur place, etc). Chaque participant réglera directement sa part à INNOVATION ACADEMY, uniquement par virement bancaire.

Déplacement: Belgique-Freiburg à **vos frais** et en fonction de vos souhaits (voiture ou train). Comme d'habitude, regroupement des participants de manière à limiter le nombre de véhicules.

Organisation: le séminaire **débuté impérativement** le Jeudi-14H00 à la réception de notre hôtel (entièrement restauré et une des références mondiales en matière d'écologie) pour se terminer officiellement le Samedi après le repas du midi.

Prolongation: selon les souhaits d'un chacun, le dimanche pourra être consacré à la visite, soit:

- du **GOETHEANUM**, sis à Dornach près de Basel, un surprenant monument construit selon l'architecture organique et les règles anthroposophiques. Il est le Centre de la Société Anthroposophique Universelle, les précurseurs du mouvement "bio" actuel
www.hopla-net.com/bale/patrimoine-bale/le-goetheanum-de-dornach

- de la **FONDATION BEYELER** dans la banlieue de Basel. A côté de l'exposition permanente, on pourra y admirer une exposition très attendue des oeuvres du Douanier ROUSSEAU à l'occasion du 100^{me} anniversaire de sa mort.
www.beyeler.com

- enfin du site **VITRA** à Weil-am-Rhein (D) à côté de Basel, connu internationalement par son usine de meubles contemporains.
www.vitra-museum.de

PROGRAMME COMPLET sur simple demande à l'adresse info@aralg.be

NOTES IMPORTANTES :

Le prix/participant a été calculé pour un groupe de 20 personnes ou de 30 personnes.

Nos souhaits, avec un prix de revient raisonnable, doit rencontrer le succès escompté.

Attention! Actuellement +/- 7 inscriptions de principe.

Vu les possibilités de réservations pour l'Hôtel, le nombre de 30 ne pourra en aucun cas être dépassé.

N'attendez donc pas le dernier moment pour vous inscrire.

Inscription = réservation prioritaire.

Je vous souhaite une excellente découverte et dans l'espoir de nous retrouver pour une nouvelle organisation de RITITI-TOURS.

Bien à vous tous très amicalement!

COORDONNÉES:

Pierre MEILLEUR - architecte-urbaniste i.s.a.lg.

Rue Saint-Sang, 16A,

B-5060 SAMBREVILLE.

EMAIL (BU): info@ateliercinq.be

ONLINE: <http://www.ateliercinq.be>